

DÉCLARATION DU SNU PÔLE EMPLOI À LA CPNC*

*COMMISSION PARITAIRE NATIONALE DE CONCILIATION

Depuis plusieurs mois, le SNU constate que les argumentaires DR envoyés lors de la procédure de recours d'un.e agent.e sont de plus en plus violents. Nous aurons la possibilité durant la CPNC de ce jour de rentrer dans les détails, mais cette violence perçue est le fruit d'un certain nombre de « façon de faire » qui, de notre point de vue, ne sont pas à la hauteur d'un établissement de plus de 50000 salarié.es.

- ⊗ Propos ne reconnaissant que très rarement les points de réussite des agents
- ⊗ Propos qui travestissent la réalité, laissant à penser que l'agent.e est pleinement responsable à lui seul de tel ou tel résultat global
- ⊗ Propos dénoncés par les requérant.es comme mensongers
- ⊗ Propos déplacés, qui ne sont pas en lien avec l'activité de l'agent.e requérant.e
- ⊗ Position faisant du PAP un préalable incontournable à l'attribution d'un changement de coefficient.
- ⊗ Position de déqualification du bilan d'un PAP, qui de « majoritairement réalisé » - N+1 - devient « non totalement réalisé » du point de vue du N+2 et suivants
- ⊗ Ce constat sur ce qui est dit sur le PAP dans l'argumentaire DR, en rajoute à ce que vivent très concrètement nos collègues :
 - PAP à répétition ou reconduit sur plusieurs années, parfois à l'identique, sans considération globale de la qualité du travail de l'agent.e pourtant reconnu dans des EPA,
 - PAP pour passer de C1 à C2....de C2 à C3 et qui entache l'esprit de l'article 6.3.C de l'accord classification du 22/11/2017

Bon nombre d'agent.es requérant.es sont psychiquement atteints, outrés, dépités face à ce type d'argumentaire écrit qui peut entretenir, raviver, ou activer un mal-être au travail.

Le SNU demande à la Direction d'agir auprès des DR afin d'adoucir les argumentaires et d'adopter des propos qui reflètent pleinement la réalité du travail d'une personne. De notre point de vue, ce rappel s'impose !

**VOUS SOUHAITEZ EFFECTUER UN RECOURS ? VOUS VOUS POSEZ DES QUESTIONS ?
LE SNU A MIS EN PLACE UN SITE DÉDIÉ SUR LEQUEL VOUS RETROUVEREZ TOUTES LES
INFORMATIONS UTILES (CONTACTS, TEXTES, EXEMPLES DE COURRIERS...) :**

CPNC.SNUPE.FR



✉ syndicat.snu@pole-emploi.fr

Facebook [@snu.pole.emploi.fsu](https://www.facebook.com/snu.pole.emploi.fsu)

Twitter [@SnuPoleEmploi](https://twitter.com/SnuPoleEmploi)

www.snutefifsu.fr